

Madame, Monsieur,

Avant de partir en vacances veuillez recevoir ce dossier de rentrée et le consulter avec attention afin de préparer au mieux les premiers jours de septembre, notamment si votre enfant entre en 6^è et que vous découvrez notre collège. Au-delà de toutes ces informations pratiques certes importantes je vous invite à une relecture de l'année en famille afin d'envisager ce qui est essentiel à mes yeux de directeur : le respect, la volonté, les efforts, un état d'esprit fraternel. Pour que ces valeurs deviennent vertus, un lent chemin d'appropriation est nécessaire et cela passe par des prises de conscience traduites en actes au quotidien, vis-à-vis de soi-même, des adultes, de ses camarades, de son environnement.

A la veille de fêter les 300 ans du décès de St Jean-Baptiste de La Salle, fondateur de la congrégation et St Patron des éducateurs, nous aurons une attention toute particulière à l'éducation à la relation. Celle-ci suppose une communication vraie et respectueuse qui, malheureusement, se voit de plus en plus entravée par le mauvais usage des réseaux sociaux et des portables. Convaincus que les effets pervers de ce phénomène nuisent grandement à la concentration, la qualité du travail personnel et peuvent engendrer des conflits relationnels, la communauté éducative se joint à moi pour vous inviter au bon sens éducatif qui implique aussi de savoir dire non ; tout en préservant un regard d'espérance.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de profiter en famille de cette période estivale pour porter votre regard vers l'horizon.

M. TORDOIR
Chef d'établissement.

DATES à RETENIR

Fermeture estivale : du mardi 10 juillet soir au mercredi 22 août matin.

Permanence comptabilité : mercredi 29 août 9h-12h et 13h-16h, le jeudi 30 août 9h-12h et 17h-19h30.

Distribution des fournitures par l'APEL : le jeudi 30 août de 18h à 19h30, le samedi 1^{er} septembre de 10h à 11h30

Rentrée des élèves de 6^{ème} : Lundi 3 septembre à 8 h 20

Accueil direction-parents de 6^{ème} : Lundi 3 septembre de 8 h 20 à 10 h15, suivi d'un café avec l'APEL

Rentrée des élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} : Mardi 4 septembre à 8 h 20

Photos individuelles et de classe : Jeudi 6 septembre

Réunion direction-parents de 6^{ème} : Lundi 10 septembre de 18h30 à 20h

Séjours d'intégration des 6^{ème} à Santec : du lundi 17 septembre au vendredi 21 septembre

Réunion direction-parents de 5^{ème} : Mardi 18 septembre de 18h30 à 20h

Réunion direction-parents de 4^{ème} : Jeudi 13 septembre de 18h30 à 20h

Réunion direction-parents de 3^{ème} : Mardi 25 septembre de 18h30 à 20h

Conseils de mi-trimestre : à partir du lundi 1^{er} octobre, premières prises de RDV par les professeurs principaux.

Fin du 1^{er} trimestre : entre le 23 et le 28 novembre

I - HORAIRES :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :	8 H 20	à	11 H 25 ou 12 H 20
	13 H 35	à	16 H 40
Mercredi :	8 H 20	à	12 H 20

Les élèves doivent être rangés à 8h20 mn dans la cour et à 13h35.

Les élèves sont accueillis à partir de 8 H dans la cour du Collège.

L'entrée des élèves se fait par le portail du haut côté piscine uniquement.

Une étude est organisée les lundi, mardi et jeudi de 16 h 40 à 18 h. Vous pouvez inscrire votre enfant pour un, deux ou trois soirs dans la semaine. Le nombre d'élèves étant restreint chaque demande est étudiée au cas par cas. Le tarif est de 2,95 € par étude goûter compris. La demande d'inscription se fait à la vie scolaire. Toute inscription engendre un engagement trimestriel renouvelable et une facturation pour la période même en cas d'absence de l'élève. Merci de répondre à la question « enquête » sur le coupon « Etude du soir ».

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :	8 H 00	à	18 H 00
Mercredi :	8 H 00	à	12 H 30

L'entrée des adultes se fait exclusivement par l'accueil du groupe scolaire au n°54 rue Alain d'Argentré.

II - RENTREE DES CLASSES

Attention : **stationnement interdit sur le parking des cars** (parking se trouvant à proximité de la cour).

Les élèves n'apporteront le 1er jour que leur trousse, un agenda, ce qui leur permettra d'emporter leurs livres qui seront distribués le jour de la rentrée. Il est conseillé de se munir d'un porte-clef (clef du casier) et d'un porte-carte (carte de restaurant, de foyer, de transport). Les parents de 6è sont invités à accompagner leur enfant puis à rester pour une présentation faite par la direction.

III - CONVENTION DE SCOLARISATION

Conformément à la réglementation chaque famille doit signer une convention de scolarisation qui l'engage notamment au règlement des frais et à la collaboration éducative avec le collège, point de cohérence essentiel pour accompagner chaque enfant.

La convention a été remise aux nouveaux élèves avec le dossier d'inscription.

IV - RELATIONS COLLEGE-FAMILLES

En plus des bulletins trimestriels, des rendez-vous peuvent être sollicités par les professeurs principaux et les enseignants, des entretiens sont programmés dans l'année, le carnet de correspondance enfin servira de lien entre les parents et l'établissement. Chaque collégien devra l'avoir constamment dans son cartable et les parents sont invités à le consulter de façon hebdomadaire. Si vous souhaitez nous communiquer des éléments importants pour mieux accompagner ou comprendre votre enfant, vous assurez de la continuité d'un suivi attendu, si vous désirez avoir plus de précisions sur les difficultés, les réussites, le comportement, l'état d'esprit de votre enfant, son rapport aux autres, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec les personnes concernées : un professeur, le professeur principal, le cadre éducatif par téléphone ou par le carnet de correspondance.



V – DIMENSION PASTORALE

"Chers jeunes, nous ne sommes pas venus au monde pour végéter, pour faire de la vie un divan qui nous endort. Allez sur les routes en suivant la folie de notre Dieu." Pape François

La mission pastorale est celle du berger qui prend soin et conduit nos jeunes collégiens sur un chemin où se construit une richesse intérieure faite de confiance, souci de l'autre, espérance, joie. Eclairée donc par la lumière du message évangélique et héritière de la présence des Frères des Ecoles Chrétiennes à Argentré du Plessis notre mission pastorale se veut attentive, ouverte et plurielle de la 6^e à la 3^e.

Chers parents, chers jeunes, soyez attentifs aux différentes propositions que nous vous ferons avec notre animatrice Anne-Cécile Crublet, certaines en lien avec la paroisse, d'autres avec les enseignants et n'hésitez pas à y prendre part toute l'année. L'oratoire et l'espace pastoral en bas de l'escalier de l'administration sont ouverts à tous dès le matin 8h et pendant la journée pour un temps de prière, de recueillement, une question à poser, consulter un ouvrage ou simplement se détendre. Le financement de la pastorale fait partie de la contribution obligatoire pour chaque élève. Il permet l'achat des supports, de matériel mais aussi de proposer des temps forts.

VI - ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APEL vous accueille, vous accompagne, vous représente et participe à la vie de l'établissement. Un document de l'APEL La Salle St Joseph est joint avec notamment les ventes, festivités, conférences, temps familiaux proposés pour 2018-2019. Notez bien les dates.

Vous êtes invités à soutenir l'association :

- En versant la cotisation APEL pour profiter des services en retour. La cotisation sera intégrée à la facturation dès septembre si vous adhérez. **Le coupon réponse doit être impérativement redonné complété même si vous n'adhérez pas.**
- En apportant une aide en qualité de catéchiste (entretien avec M. Tordoir), de membres du Bureau de Documentation et Information, de parents correspondants ou en participant ponctuellement aux manifestations.
- En rejoignant l'équipe APEL.

VII – TRANSPORTS SCOLAIRES

Les cars déposent et reprennent les élèves sur le parking de la piscine. **Le transport scolaire est sous la responsabilité de Vitré Communauté.** Les cours sont maintenus même en cas d'annulation des transports scolaires lors d'intempéries. Nous rappelons l'obligation du port de la ceinture, le respect des chauffeurs et des camarades, la vigilance lors de la descente. En cas de problèmes de comportement Vitré communauté peut exclure temporairement un élève des transports scolaires. Dès la sortie de l'enceinte du collège, les élèves doivent monter au plus vite dans les cars afin de ne pas accumuler des retards pour le retour.

VIII - LIVRES ET FOURNITURES

Les livres seront remis le jour de la rentrée, gratuitement à chaque élève pour la durée de l'année scolaire. Chacun s'engage à les couvrir et à en prendre soin. En fin d'année scolaire un prélèvement sera directement effectué en cas de non restitution ou de livre endommagé.

L'établissement se charge d'acheter en groupe les romans étudiés en classe. Un bon pour passer les commandes sera établi via les enseignants.

La liste des fournitures nécessaires pour les différentes matières à chaque niveau vous a déjà été adressée en fin d'année scolaire. Vous pouvez également la retrouver sur le site internet.

Judi 30 Août de 18 h à 19 h 30 et Samedi 1er Septembre de 10 h à 11 h 30 : remise des lots de fourniture en grande salle de permanence pour les parents qui ont passé commande à l'association des parents d'élèves.

IX - CARTABLERIE

La cartablerie est un bon moyen pour d'charger le cartable en arrivant le matin au coll'ge. Un casier est attribu' pour tous les 'l'ves de la 6^{me} à la 3^{me}. Un cadenas est lou' pour chaque casier avec un co't factur' de 2 € par 'l've sur la facture annuelle.

Les casiers sont en libre acc's sur la cour du coll'ge tandis que ceux des b'iments A, B et C ne sont pas accessibles entre 12h40 et 13h30 pendant la fermeture des locaux. Il est demand' de toujours verrouiller les cadenas et de ne pas laisser des affaires le soir ou le week-end. L'tablissement se d'gage de toute responsabilit' concernant les vols dans les casiers.

X - ASSURANCES

L'OGEC La Salle St Joseph a souscrit une assurance individuelle accident pour tous les 'l'ves, aupr's de Assurances FEC (Fr'eres des Ecoles Chrésiennes) pour un montant de 7€50 euros. Elle est obligatoire. L'assurance souscrite par le groupe scolaire couvre votre enfant 24h/24, m'eme en cas de responsabilit', pour ses activit's scolaires et extra-scolaires. L'ensemble des prestations figure sur le d'pliant joint.

XI - BOURSES

Une note d'information vous sera adress' en septembre.

Les 'l'ves boursiers b'nficient d'une aide de 50% pour les s'jours linguistiques en 3^e.

XII – SOINS INFIRMIERS

Le coll'ge n'a pas d'infirmi'ere scolaire. De plus, conform'ement à la loi et la r'glementation g'n'rale, un personnel du coll'ge n'est pas habilit' à d'livrer un m'dicament à un 'l've. En cas d'urgence, la famille est pr'venue dans les plus brefs d'lais.

Sur le site internet vous retrouverez un courrier de la pr'fecture en lien avec l'obligation d'appliquer le plan ORSEC-IODE. Ce plan d'finit des mesures de pr'caution notamment la mise en place de points de distribution de doses d'iodes. Nous vous remercions de compl'ter l'enqu'te et de la faire remettre au professeur principal pour la rentr'ee.

XIII - PERTES ET VOLS

Prenez soin de :

- Marquer les affaires.
- Signaler la perte au plus t't à un personnel 'ducatif ou à un autre adulte responsable.
- Bien fermer votre casier à clef.

XIV - PHOTOS

Des photos individuelles et photos de classes seront r'alis'ees par un photographe professionnel le 6 septembre. Elles vous seront propos'ees à l'achat directement sur internet sans passer par une facturation du coll'ge. Une photo d'identit' num'rique est conserv'ee par l'tablissement pour l'ann'ee en cours.

XV – USAGE DU PORTABLE

L'interdiction du portable au sein du coll'ge La Salle St Joseph en vigueur depuis toujours voit sa pertinence renforc'ee par les derni'eres instructions minist'rielles. Le coll'ge doit rester un lieu de la relation authentique, de la socialisation, de l'ouverture. En aucun cas nous ne serions accepter que des parents communiquent avec leur enfant pendant la journ'ee sans y voir un manquement 'ducatif. Pendant les s'jours à l'ext'erieur de l'tablissement le portable ne peut 'tre utilis' que pour prendre des photos sur les temps d'cid's par les enseignants tout en respectant scrupuleusement le droit à l'image des camarades. **Enfin, le portable peut 'tre utilis' ponctuellement à la demande d'un enseignant à des fins uniquement p'dagogiques de groupe qui ne supposent nullement que chaque 'l've soit pourvu d'un portable.**



XVI – SITE INTERNET

Vous pouvez retrouver sur notre site : <http://www.lasalle-stjoseph-argentre.org/>

toute l'actualité du collège et les documents de rentrée suivants dans l'onglet « Informations pratiques » ou « Espace Parents » : DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL « ORSEC-IODE », PPMS et autres documents de ce dossier de rentrée.

Pendant toute l'année vous y retrouverez notamment Scolinfo pour les notes et le travail, l'agenda, les menus.

XVII – DECLARATION d'ABSENCE

A la rentrée prochaine en plus de l'appel téléphonique que vous passez habituellement pour déclarer dans les plus brefs délais l'absence de votre enfant, une boîte mail sera créée. L'adresse **absence@argentre.org** ne sera utilisable et consultée qu'à cette fin.

X – CARTES DE SELF

Cette année, le jour de la rentrée, il sera remis à chaque élève une carte d'accès au self valable pour les années collège, ce qui suppose d'en prendre soin, voire de la protéger. En cas de perte, de détérioration, une deuxième carte sera remise à l'élève moyennant 3 euros.

XX – ENQUÊTE DE FIN DE 6^e

Merci de prendre 5mns pour une enquête de fin de 6^e concernant notamment l'accueil, l'intégration, le suivi, la bonne compréhension du niveau de votre enfant à partir du coupon joint.

DOCUMENTS À RETOURNER LE JOUR DE LA RENTREE

AUPRES DE LA VIE SCOLAIRE :

- ✓ Inscription à l'étude du soir

AU PROFESSEUR PRINCIPAL :

- ✓ Inscription SANTEC 6^e (3 documents à redonner)
- ✓ Photocopie de la carte d'identité valide jusqu'en juin 2019 (pour les 5^{ème} et 3^{ème} en prévision des séjours)
- ✓ Carte Européenne pour les séjours des 3^{ème} (demande à faire près de la CPAM ou de la MSA)
- ✓ Cotisation APEL (réponse obligatoire)
- ✓ Formulaire d'abonnement au magazine La Salle international (facultatif)
- ✓ Le coupon réponse si vous souhaitez intégrer le BDI ou être parent correspondant
- ✓ Autorisations dispositif départemental « Orsec Iode »
- ✓ Enquête de fin de 6^e

Avec les paroisses d'Argentré et de Vitré nous proposons un parcours de préparation à la confirmation pour les 3^e.

- ✓ coupon d'inscription à rendre à Martine Le Cabellec

FACTURATION et TARIFS

L'établissement vous propose deux modes de règlement pour la facturation :

- **Le prélèvement automatique (systématiquement reconduit d'une année sur l'autre)**

Le montant du prélèvement est calculé sur 9 mois et un réajustement est effectué en juin 2019.

- **Le paiement en chèques ou en espèces**

La facturation se fait au début de chaque trimestre. Le solde sera dû en juin 2019.

Tarifs, nouvelle présentation 2018

Jusqu'à présent la contribution obligatoire (investissements immobiliers et matériels, caractère propre, pastorale) et les forfaits obligatoires (activités culturelles, technologie, livres de français) étaient présentés de façon détaillée et s'élevaient pour l'année 2017-2018 à un total de 370€ à 395€ selon les niveaux. Le choix a été fait d'une présentation globale clarifiée et d'une tarification unique qui inclut de plus cette année l'assurance individuelle accident obligatoire (7€50).

Tarifs annuels 2018/2019					
Contribution obligatoire de scolarité		Services périscolaires		Cotisations volontaires	
Contribution des familles	382 €	Repas régulier	4,95 €	Abonnement magazine	9,90 €
		Repas occasionnel	5,35 €	La Salle	
		Etude du soir surveillée	2,95 €	Adhésion à l'Apel	19 €

6è / Un séjour d'intégration de 3 jours sera proposé en septembre à Santec / 175 €

5è / Une journée sur l'île anglaise de Jersey sera proposée au 3è trimestre / 30-50 € selon les aides

3è / Un séjour ou échange linguistique de 5 à 10 jours sera proposé au 3è trimestre / entre 300 et 400€.

La facturation sera faite à ce moment-là.

Les élèves boursiers bénéficient d'une aide de 50% pour les séjours linguistiques de 3è.

Renseignez-vous auprès de votre Comité d'entreprise pour une éventuelle prise en charge.

L'enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine appelle à une solidarité au service des projets immobiliers des différents établissements (sécurité, accessibilité, rénovation et développement). Le montant de cette cotisation de solidarité est inclus dans la contribution obligatoire.

Les réductions

Dans le souci d'une réelle solidarité, inscrite dans le projet éducatif du Collège La Salle Saint Joseph, le bureau de l'Organisme de Gestion a décidé de mettre en place une réduction de la contribution des familles de **20 % à partir du 2ème enfant**, exceptions faites des services et cotisations volontaires.

Par ailleurs, les familles qui connaîtraient des difficultés peuvent rencontrer le Chef d'établissement et obtenir une réduction plus importante ou une adaptation des règlements. La transparence sincère est à privilégier pour éviter d'en arriver à des impayés. N'hésitez donc pas à soumettre vos difficultés : la discrétion la plus totale vous est assurée.

Inscription au restaurant scolaire

Pour tout changement (mode de règlement, fréquence du nombre de repas, banque ...) et pour tout règlement par chèque, vous êtes invités à venir à la comptabilité le **mercredi 29 août de 9h à 12h et de 13h à 16h ou le jeudi 30 août de 9h à 12h et de 17h à 19h30** (en parallèle de la distribution des fournitures). Pour les familles qui paient par chèque et dont les élèves sont demi-pensionnaires, le montant du chèque de la restauration pour le 1^{er} trimestre est de **227,70 euros** (46 repas).

Le repas régulier s'élève à 4,95 euros décomposé ainsi :

- 1 - la part des "frais fixes", dont le financement doit être assuré tout au long de l'année,
- 2 - la part de l'*alimentation* proprement dite,

Seule cette part d'alimentaire (2,10 euros) sera déduite en cas d'absence justifiée (maladie...) ou signalée par anticipation dans un délai de 3 jours ouvrables.

Cette année, le jour de la rentrée, il sera remis à chaque élève une carte d'accès au self valable pour les années collège, ce qui suppose d'en prendre soin. En cas de perte, de détérioration, une deuxième carte sera remise à l'élève moyennant 3 euros.



Présentation **ÉTUDE DU SOIR**

L'étude a lieu au collège le lundi, mardi et jeudi de 16H40 à 18H00. Mme DAVID est en charge de ce temps d'étude pour encadrer et aider les collégiens dans leur travail du soir. Cependant, nous vous rappelons que le travail du soir peut ne pas être fait dans son intégralité. Le montant de l'étude est de 2,95 € (goûter inclus). Toute inscription engendre un engagement trimestriel renouvelable et une facturation pour la période même en cas d'absence de l'élève. Le nombre d'élève étant restreint chaque demande est étudiée au cas par cas.

✂-----
Coupon réponse à remettre à la Vie scolaire à la rentrée



INSCRIPTION ÉTUDE DU SOIR

Mme/M responsable légal de
en classe de.....

- Souhaite inscrire mon enfant à l'étude du soir**
 - Lundi Mardi Jeudi
- Ne souhaite pas inscrire mon enfant**

ENQUÊTE : La direction du collège réfléchit à une proposition d'aide aux devoirs plus personnalisée et en petit groupe pour des élèves ayant un besoin particulier, merci pour votre réponse.

- Est intéressée(e) par une aide aux devoirs plus personnalisée.**

Signature du responsable légal

Signature de l'élève



ÉTUDE DU SOIR

Argentré du Plessis,
 Le 3 septembre 2018

Chers parents,

Vous avez demandé à inscrire votre enfant à l'étude du soir.

Comme mentionné sur le courrier d'inscription, le nombre d'élèves pouvant être accueilli est restreint.

Au regard du nombre de demandes, nous devons nous réunir en commission afin de décider de la possibilité de retenir votre enfant à **l'étude du soir**. Pour ce faire, nous vous demandons de nous adresser dans les plus brefs délais un courrier motivant votre souhait d'inscription à l'étude du soir pour votre enfant.

Une réponse vous sera apportée d'ici le vendredi 14 septembre.

D'ici-là, du lundi 3 au jeudi 13 septembre, votre enfant pourra bénéficier **d'un accueil** le soir de 16 h 40 à 18 h 00.

Comptant sur votre compréhension.

Très cordialement.

M. Yann Bonder, responsable de vie scolaire
 M. Tordoir, directeur du collège



COUPON D'ADHESION 2018-2019

APEL La Salle St Joseph

(1 par famille)

Famille NOM / Prénom :

Parents de ou des élèves :
En classe de : (2018-2019)

Adresse :

Téléphone : / / / /

Adresse email : @

Nous souhaitons adhérer à l'Apel, nous réglons la cotisation d'un montant de 19 €, pour cette année 2018-2019. Le montant de la cotisation est directement intégré dans la contribution aux familles prélevée par l'OGEC.

Nous réglons déjà la cotisation à l'Apel dans un autre établissement, nous soutenons l'Apel La Salle St Joseph en versant 2,85 €, pour cette année 2018-2019. Le montant de la cotisation est directement intégré dans la contribution aux familles prélevée par l'OGEC.

Nous ne souhaitons pas adhérer à l'Apel.

Si vous souhaitez accompagner l'Apel La Salle St Joseph :

Je suis volontaire pour faire partie du Conseil d'Administration de l'Apel La Salle St Joseph

J'accepte d'aider ponctuellement en faisant partie de notre réseau Parents-Amis

NOM : Prénom :

Téléphone : / / / /

Adresse email : @

Date et Signature :



BULLETIN D'ABONNEMENT 2018 – 2019

Le magazine La Salle Liens International est un trimestriel destiné prioritairement aux parents d'élèves et membres des communautés éducatives.

Magazine-vitrine du réseau (142 établissements en France, présent dans 82 pays), sa charte éditoriale se propose notamment :

- > de valoriser les initiatives mutualisables, illustrant l'identité du projet lasallien ;
- > de participer aux grands débats éducatifs du moment ;
- > d'ouvrir le regard sur les expériences lasalliennes à travers le monde ;
- > de porter et de susciter entre ses lecteurs les échanges d'idées et de points de vue, en s'appuyant sur des liens renforcés avec le site internet.

Je souscris à l'abonnement(s) de la revue à **9 € 90** pour les 4 numéros de l'année scolaire

Civilité : Prénom : **NOM** :

Adresse :

Complément :

Code postal : **VILLE** : **PAYS** :



BULLETIN D'ABONNEMENT 2018 – 2019

Le magazine La Salle Liens International est un trimestriel destiné prioritairement aux parents d'élèves et membres des communautés éducatives.

Magazine-vitrine du réseau (142 établissements en France, présent dans 82 pays), sa charte éditoriale se propose notamment :

- > de valoriser les initiatives mutualisables, illustrant l'identité du projet lasallien ;
- > de participer aux grands débats éducatifs du moment ;
- > d'ouvrir le regard sur les expériences lasalliennes à travers le monde ;
- > de porter et de susciter entre ses lecteurs les échanges d'idées et de points de vue, en s'appuyant sur des liens renforcés avec le site internet.

Je souscris à l'abonnement(s) de la revue à **9 € 90** pour les 4 numéros de l'année scolaire

Civilité : Prénom : **NOM** :

Adresse :

Complément :

Code postal : **VILLE** : **PAYS** :



PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

**DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS
D'IODURE DE POTASSIUM
AUX ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
D'ILLE ET VILAINE**

Mme/M.....responsable légal de
.....en classe de.....

AUTORISE / N'AUTORISE PAS (1) Le chef d'établissement (1) rayer la mention inutile
à donner des comprimés d'iodure de potassium à notre fils / fille de l'établissement, **à la suite du déclenchement du dispositif « ORSEC-IODE » par le Préfet d'Ille-et-Vilaine.**

Cette attestation sera conservée par l'établissement dans le dossier de mon enfant et renouvelée chaque année.

Fait à Le.....

Signature



PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

**DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS
D'IODURE DE POTASSIUM
AUX ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
D'ILLE ET VILAINE**

Mme/M.....responsable légal de
.....en classe de.....

AUTORISE / N'AUTORISE PAS (1) Le chef d'établissement (1) rayer la mention inutile
à donner des comprimés d'iodure de potassium à notre fils / fille de l'établissement, **à la suite du déclenchement du dispositif « ORSEC-IODE » par le Préfet d'Ille-et-Vilaine.**

Cette attestation sera conservée par l'établissement dans le dossier de mon enfant et renouvelée chaque année.

Fait à Le.....

Signature

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif du collège, **un séjour d'intégration** est organisé pour les élèves de sixième à la mi-septembre dans une station balnéaire où, encadrés par leurs professeurs et des éducateurs de la vie scolaire, il leur sera proposé des activités de découverte du milieu et des animations sportives.

L'accueil est au cœur de notre charisme lasallien et l'expérience de l'année dernière nous a conforté dans la pertinence de favoriser **la connaissance entre élèves** provenant de dix communes différentes dès le début d'année. La **confiance** entre élèves et adultes est également un objectif essentiel qui va poser les bases de dix mois de travail en commun.

Pour des raisons de capacité d'accueil du centre, le groupe d'élèves de sixième sera séparé en deux.

Le premier groupe partira le lundi 17 septembre à 6h45 et reviendra le mercredi 19 septembre vers 20h30.

Le deuxième groupe partira le mercredi 19 septembre à 6h45 et reviendra le vendredi 21 septembre vers 20h30.

Lieu du séjour	Hébergement	Transport	Coût du séjour
Santec (Finistère)	Centre « Nature Bon Vent » ECO-label	Car, Transports Le Pape	175 €

Programme envisagé

2 activités sportives / nautiques

2 activités pédagogiques

Formalités administratives

Vous devrez nous fournir l'attestation anti-panique complétée et l'autorisation parentale ci-jointes.

Équipement à prévoir

Prévoir housse de couette 1 personne, drap housse et taie d'oreiller.

Prendre connaissance de la feuille « ma valise classe de mer »

Réunion de présentation du séjour

La deuxième semaine de septembre pour vous donner les dernières modalités.

Coût du séjour

Ce prix inclut le voyage aller-retour, l'hébergement, les repas, les activités sportives et de découverte.

87.50 € payable sur octobre et novembre.

Une aide de 50 € sera attribuée aux familles qui ont deux enfants scolarisés au sein du Groupe Scolaire d'Argentré du Plessis et qui partent sur une durée d'au moins 3 jours consécutifs au cours de la même année scolaire.

En cas de maladie empêchant votre enfant de participer au voyage ou en cas d'événement familial grave, seul un remboursement partiel pourra être effectué (des frais sont déjà engagés pour le transport et l'hébergement).

Nous sommes conscients que ce projet peut entraîner des difficultés financières pour certaines familles. Si cela est votre cas, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec M. TORDOIR, chef d'établissement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Les professeurs du niveau 6^{ème}

Mme Loridon, coordinatrice de 6^e

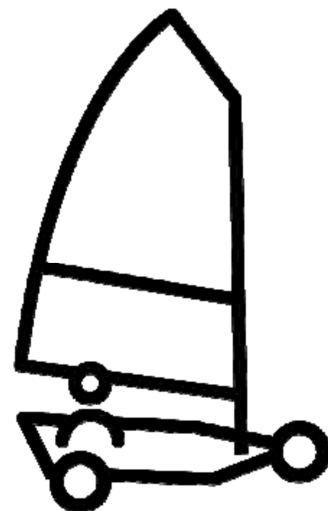
M. Tordoir, Chef d'Établissement

Ma valise de classe de mer ou de classe sportive

Vêtements :

Veillez à n'emporter que des vêtements pratiques, peu coûteux et peu fragiles

- Sous-vêtements, chaussettes
- Pulls : préférez les polaires et sweats
- Pantalons : jeans, survêtements
- Tee-shirts à manches longues et à manches courtes
- Shorts : uniquement aux beaux jours !
- 1 pyjama
- Gants, écharpe et bonnet
- Casquette
- Maillot de bain pour le kayak, le surf, le wave-ski
- Manteau imperméable et coupe-vent (type K-way).



Toilette :

- une trousse de toilette
- dentifrice, brosse à dents
- gel douche, shampooing
- brosse à cheveux, élastiques pour attacher les cheveux longs
- une serviette de toilette + une autre serviette pour les activités nautiques

Repas :

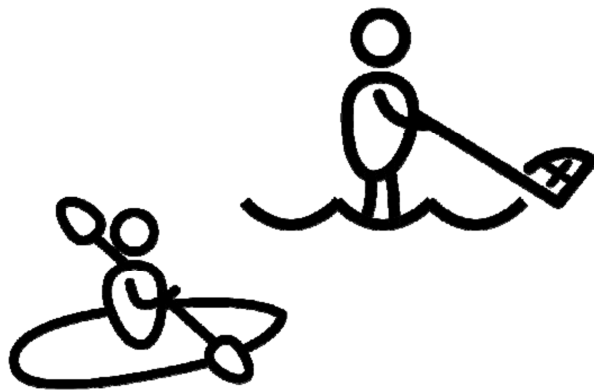
- une serviette de table en tissu (+ rond de serviette si vous avez)

Chaussures :

- bottes en caoutchouc
- vieilles baskets
- chaussons
- sandales pour les beaux jours

Autres :

- 1 gourde
- appareil photo à usage unique
- crème solaire, lunettes de soleil
- 1 livre de chevet, 1 jeu de société de poche ou un jeu de cartes
- la trousse d'école bien garnie !



Ne pas emporter :

Objets de valeur (chaîne, gourmette, téléphone portable, DS, jeux vidéos, tablette, enceintes portables, etc), déodorant en spray. Les bonbons et friandises sont interdits dans le car et dans les chambres ainsi qu'aux arrêts le long du trajet.

Petit conseil :

Veillez à marquer aux noms et prénoms tous les vêtements des enfants ainsi que l'intérieur des chaussures, sans oublier les produits de toilette, les appareils photos. Préparez la valise en compagnie de votre enfant pour qu'il sache ce que vous y avez mis ! Il retrouvera d'autant mieux ses affaires lors du séjour.

Inscription et paiement

à retourner au professeur principal au plus tard pour le **3 septembre, jour de la rentrée**

Coût du séjour : **175 €**

NOM Prénom (de l'élève) Classe 6^{ème}

INSCRIPTION

Nous avons bien pris connaissance des modalités du séjour de notre enfant à Santec.

PAIEMENT

VEUILLEZ INDIQUER CI-DESSOUS VOTRE SITUATION :

Nous prenons entièrement à notre charge les frais du séjour

Nous avons deux enfants qui partent cette année pour un séjour de plus de 3 jours (50€ d'aide)

Nous bénéficions d'une aide versée directement au collège (Comité d'Entreprise, MSA, etc...)

Précisez laquelle : Montant :

Il nous reste donc à verser personnellement la somme de :

Merci de noter ci-dessous votre choix de règlement :

En 2 fois par prélèvement automatique : 87.50 € en octobre, 87.50 € en novembre.

En 2 fois par chèque bancaire à l'ordre de « *OGEC La Salle St Joseph* » : 87.50 € en octobre, 87.50 € en novembre.
Vous fournirez les deux chèques avec cette feuille de règlement en indiquant au dos du chèque la date d'encaissement.

Autre mode de paiement :

En cas de difficultés financières un rendez-vous peut être demandé auprès de M. Tordoir, chef d'établissement.

A..... Le.....

Signature des Parents ou du responsable légal

Autorisation parentale à remettre au professeur principal pour le 3 septembre, jour de la rentrée

① - AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (NOM - Prénom)

Adresse complète :

N° Tél. où l'on peut vous joindre en cas d'urgence :/...../...../...../...../

agissant en qualité de (1) père, mère, parents, exerçant le droit de garde, tuteur,

autorise ma fille / mon fils (1) : Classe :

à participer au voyage organisé par le Collège La Salle St Joseph d'Argentré du Pl. à Santec **du 17/09/18 au 21/09/18**, déplacement qui s'effectuera en car.

(1) *Barrer la mention inutile*

② - DECHARGE MEDICALE ET AUTORISATION

Problèmes particuliers :

- Allergies :

- Soins médicaux :

- Médicaments à prendre (joindre l'ordonnance) :

- Régime alimentaire :

Si votre enfant gère lui-même son traitement régulier, merci de nous fournir l'ordonnance ainsi qu'une attestation stipulant que vous l'autorisez à gérer seul son traitement. Dans le cas contraire, un adulte se chargera de lui administrer son traitement.

③ - ENGAGEMENT

Il est entendu que le règlement du Collège La Salle Saint-Joseph continue à s'appliquer pendant les voyages et sorties.

C'est pourquoi, je m'engage à respecter le règlement lors du voyage.

Ainsi, - je respecterai toutes les consignes données par les accompagnateurs y compris celles qui concernent les temps libres,

- je maintiendrai le car dans un bon état de propreté et d'ordre,

- je me comporterai avec politesse et respect tant dans le groupe et envers les accompagnateurs qu'envers les personnes

du centre Nature Bon Vent,

- je ne participerai à aucune sortie qui ne serait pas organisée par les accompagnateurs,

Tout manquement à ce règlement entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'au rapatriement d'autorité (à la charge des parents)

A :, le

Signature de l'élève,

A :, le

Signature des parents ou du responsable légal

Test anti panique à remettre pour le 3 septembre, jour de rentrée, au professeur principal

Madame, Monsieur,

Un séjour d'intégration sera proposé à votre enfant entrant en sixième à la rentrée. Il se déroulera à Santec (29) du 17 au 19 septembre (pour 3 classes) et du 19 au 21 septembre (pour 3 autres classes).

Votre enfant se verra proposer des animations de découverte du milieu et des animations sportives ; celles-ci seront définies sur place.

Pour les activités sportives nautiques, il est impératif de valider un test anti-panique (modèle ci-dessous). Sans ce document dûment complété, il ne sera pas possible à votre enfant de pratiquer les activités nautiques.

La piscine de Vitré est habilitée à faire passer ce test. Si vous souhaitez le faire passer à votre enfant, nous vous demandons de le faire au cours des vacances d'été.

NB : même si votre enfant est titulaire du test anti panique, (il ne pratiquera pas obligatoirement une activité nautique) il se peut que votre enfant ne puisse pas pratiquer d'activité nautique du fait du nombre limité de places.

Cordialement.

La Direction



TEST DE NATATION ANTI-PANIQUE

Arrêté du 25 avril 2012

portant application de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles

Je soussigné(e), Maître-Nageur Sauveteur, atteste que :
l'enfant né(e) le :, est capable de :

- ▶ effectuer un saut dans l'eau,
- ▶ réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes,
- ▶ réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes,
- ▶ nager sur le ventre pendant vingt mètres,
- ▶ franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

- ▶ Dans les cas prévus en annexe au présent arrêté, ce test peut être réalisé avec une brassière de sécurité.
- ▶ Ce document est délivré par une personne répondant aux conditions prévues aux 1^o, 2^o et 3^o de l'article R. 227-13 susvisé dans les disciplines suivantes : canoë-kayak et disciplines associées, nage en eau vive, voile, canyonisme, surf de mer et natation, ou par une personne titulaire du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique.

Observations :

Fait à : Le

Signature du M.N.S et cachet de l'établissement :

N° de diplôme :



ENQUÊTE PARENTS de fin d'année de 6^e

A remettre le jour de la rentrée au professeur principal de 5^e

Nom, prénom élève : Classe en 2017-2018 :

1. Êtes-vous satisfaits des différents temps d'accueil ? très insatisfaits insatisfaits satisfaits très satisfaits
2. Êtes-vous satisfaits du suivi scolaire de votre enfant ? très insatisfaits insatisfaits satisfaits très satisfaits
3. Êtes-vous satisfaits du climat scolaire et des règles de vie fixées par le collège ?
 très insatisfaits insatisfaits satisfaits très satisfaits
4. Êtes-vous présents lorsque votre enfant rentre à la maison ? oui non parfois
5. Estimez-vous satisfaisantes les conditions de travail de votre enfant à la maison ?
 très insatisfaisantes insatisfaisantes satisfaisantes très satisfaisantes
6. Comment jugez-vous la clarté des bulletins trimestriels de 6^e afin de vous rendre compte du niveau et de l'attitude face au travail de votre enfant ? pas clairs du tout peu clairs clairs très clairs

Pourquoi :

7. Quelle activité, quelle proposition éducative, quel atelier, quel apport scolaire aimeriez-vous voir le jour au sein du collège ?
.....
8. Êtes-vous satisfaits des propositions pastorales (catéchèse, culture religieuse, temps forts, camps, actions, célébrations ...) ? très insatisfaits insatisfaits satisfaits très satisfaits



ENQUÊTE PARENTS de fin d'année de 6^e

A remettre le jour de la rentrée au professeur principal de 5^e

Nom, prénom élève : Classe en 2017-2018 :

1. Êtes-vous satisfaits des différents temps d'accueil ? très insatisfaits insatisfaits satisfaits très satisfaits
2. Êtes-vous satisfaits du suivi scolaire de votre enfant ? très insatisfaits insatisfaits satisfaits très satisfaits
3. Êtes-vous satisfaits du climat scolaire et des règles de vie fixées par le collège ?
 très insatisfaits insatisfaits satisfaits très satisfaits
4. Êtes-vous présents lorsque votre enfant rentre à la maison ? oui non parfois
5. Estimez-vous satisfaisantes les conditions de travail de votre enfant à la maison ?
 très insatisfaisantes insatisfaisantes satisfaisantes très satisfaisantes
6. Comment jugez-vous la clarté des bulletins trimestriels de 6^e afin de vous rendre compte du niveau et de l'attitude face au travail de votre enfant ? pas clairs du tout peu clairs clairs très clairs

Pourquoi :

7. Quelle activité, quelle proposition éducative, quel atelier, quel apport scolaire aimeriez-vous voir le jour au sein du collège ?
.....
8. Êtes-vous satisfaits des propositions pastorales (catéchèse, culture religieuse, temps forts, camps, actions, célébrations ...) ? très insatisfaits insatisfaits satisfaits très satisfaits